

Les biotechnologies en agriculture et l'opinion publique

Une des questions éthiques majeures posées aux filières agricoles est de savoir jusque dans quelles limites les humains s'autorisent à transformer le vivant. Les outils aujourd'hui disponibles pour la sélection des espèces domestiquées, et notamment l'arsenal moderne des biotechnologies animales et végétales, renforce l'acuité de cette question. Ces derniers mois, en Europe, différentes instances politiques ont pris des décisions importantes relatives à l'usage de certaines biotechnologies.

Ainsi, la Directive du Parlement Européen et du Conseil (<http://eur-lex.europa.eu>), en date du 11 mars 2015, accorde le droit aux Etats membres, à compter du 3 avril 2017, d'autoriser ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire sans attendre les conclusions de la procédure d'autorisation conduite par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). D'ores et déjà, 16 Etats membres, dont la France, ont demandé l'interdiction de la culture d'OGM sur leur territoire (Le Monde, 2 octobre 2015).

De même, le 8 septembre 2015, le parlement Européen a voté une résolution (<http://www.europarl.europa.eu>) visant à interdire le clonage des animaux à des fins agricoles et la mise en marché de leurs produits. Parmi les attendus de cette résolution, les parlementaires ont relevé que *“la majorité des citoyens européens désapprouve le clonage d'animaux à des fins agricoles par souci du bien-être animal et en raison de préoccupations éthiques générales”*.

Les scientifiques développant des biotechnologies de cette nature et *a fortiori* les représentants des entreprises qui les exploitent s'émeuvent facilement de ce type de décision. Il peut alors arriver que les considérations qui y ont conduit soient remises en cause sans ambages. Ainsi, a-t-on pu lire que, *“[grâce à la directive européenne de mars dernier], le Gouvernement français n'aura plus à invoquer des arguments scientifiques farfelus pour interdire les OGM sur le territoire français”* (La Revue de l'Académie d'Agriculture, n°7, septembre 2015, p. 8). De même, à propos du clonage, a-t-on pu entendre que *“les politiques suivent une opinion publique qui émet des opinions sans s'être documentée”*.

Cette dernière remarque fait référence au rapport “Eurobaromètre” publié en 2010 sur les biotechnologies (http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_341_fr.pdf). Parmi les nombreux résultats contenus dans ce très intéressant rapport, on voit en effet que les citoyens européens s'informent peu au sujet des biotechnologies. Par exemple, 84% des citoyens européens ont déjà entendu parler des aliments génétiquement modifiés ; parmi ceux qui en ont entendu parler, seuls 38% (37% en France) déclarent avoir cherché des informations à ce sujet. En ce qui concerne le clonage des animaux, 75% des citoyens européens en ont entendu parler et, parmi eux, seulement 27% (22% en France) déclarent avoir cherché des informations.

On peut effectivement regretter ce manque de recherche active d'informations. On peut émettre le vœu que les enseignants du primaire et du secondaire fassent encore plus que ce qu'ils font pour former des citoyens qui gardent leur esprit critique et cultivent la soif de savoir. Et on peut se désoler que l'opinion publique soit fondée sur ce qui se raconte au “café du commerce”, plus que sur les résultats de la science même vulgarisés.

On peut certes déplorer tout cela ... Ayons tout d'abord l'honnêteté de reconnaître que, dès lors que nous quittons notre sphère professionnelle, notre capacité d'investigation

s'émousse sensiblement. Utilisateurs quotidien de l'électricité, nous avouons que notre quête d'information sur le devenir à long terme des déchets nucléaires n'a jamais dépassé le stade de la lecture des journaux.

Surtout, et c'est bien là le plus grave, de (trop) nombreux événements sont venus ébranler la confiance du public dans la chaîne alimentaire en général, et l'élevage en particulier. Pour n'en citer que quelques-uns, pensons à la crise de la vache folle et aux scandales à répétition relatifs au marché de la viande, comme celui en 2013 des lasagnes dont la matière première n'était pas celle indiquée sur l'étiquette ou le trafic plus récemment dévoilé de viande impropre à la consommation (Le Monde, 8 octobre 2015). Décidément, certains acteurs économiques ne reculent devant rien (nous rappelons qu'à l'origine de chaque épisode cité ci-dessus, il y a une fraude caractérisée) ! On voudrait lever des armées de sceptiques et de tenants de la théorie du complot qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Dès lors, ne nous étonnons pas d'entendre dans ce fameux "café du commerce" des rapprochements sur le thème "*si un constructeur automobile de premier plan peut truquer les contrôles anti-pollution à grande échelle, pourquoi une multinationale des biotechnologies ne serait-elle pas capable d'arranger les tests d'innocuité de ses OGM ?*" Quand on sait que les procédures européennes d'homologation des OGM se révèlent comporter "des trous dans les mailles du filet" (Le Monde, 15 octobre 2015), alors qu'il ne s'agit là que d'erreurs et non de fraudes, cette question ne vient pas uniquement d'une imagination trop féconde ou d'une crise aigüe de paranoïa.

Ce climat de suspicion n'est évidemment pas du tout favorable à une réflexion en profondeur et à une discussion raisonnable autour des questions que toute biotechnologie ne manque pas de poser : risques environnementaux, risques pour la santé humaine, bien-être animal, place et rôle des agriculteurs, modèles économiques et de développement, etc.

Comment alors agir concrètement pour ramener un climat de confiance, même relative, et poser sereinement les termes d'un débat complexe par essence ? Commençons déjà par respecter le rôle de tout un chacun.

Les politiques sont là pour prendre des décisions, c'est pour ça qu'on les élit. Tout le monde sait d'ailleurs quels reproches leur sont adressés quand ils font preuve d'indécision.

Les agriculteurs, les autres acteurs des filières, et leurs organisations, outre les éminents services qu'ils rendent à la société, on attend d'eux qu'ils condamnent sans hésitation les fraudes et autres malfaçons qui scient leur propre branche.

Les scientifiques quant à eux sont payés pour produire de nouvelles connaissances ou développer de nouvelles méthodes, pour les diffuser largement et contribuer à leur transfert dans la pratique, pour former des jeunes, pour fournir enfin des expertises susceptibles d'éclairer les décisions des politiques.

Si la communication vers le grand public fait à l'évidence partie de la panoplie des tâches des politiques (campagnes électorales) ou des entreprises (campagnes publicitaires), elle fait également partie des missions des scientifiques et doit constituer une préoccupation de premier plan pour les agriculteurs.

Ces derniers sont en effet plus que légitimes pour parler de leur métier et de leurs relations avec le monde vivant. Dans leur dialogue avec le grand public, ils doivent passer d'une posture plutôt défensive du type "*on n'a rien à cacher*" à une dynamique du type "*on a quelque chose à vous montrer*".

Les scientifiques ne peuvent pas échapper non plus à cette responsabilité de large communication. En tant qu'enseignants-chercheurs, nous croyons sincèrement que nous tentons de le faire, modestement, auprès d'étudiants qui, sauf exception, ne connaissent l'agriculture qu'au travers de ce qu'ils ont lu, vu ou entendu dans les médias. Nous consacrons également du temps à des conférences ou débats publics, qui font partie intégrante de notre métier.

Les agriculteurs et les autres acteurs des filières, comme les scientifiques (souvent soupçonnés d'être partie liée), souffrent d'une évidente difficulté à être entendus, voire même écoutés. Un responsable d'association de défense de la nature ou des animaux, qui se targue généralement d'être dégagé de tout intérêt économique, ou un personnage de grande notoriété se présentant comme un héraut de ces causes-là, sont aujourd'hui beaucoup plus audibles. Que cela plaise ou non, on ne peut que le constater au quotidien.

Toutefois, renoncer à communiquer largement serait une grave erreur. A nous d'aller vers le grand public, ouvertement et en entendant les arguments des autres. Tant pis si le public ne nous attend pas : comme d'illustres personnages en leur temps en ont fait leur devise, "*Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer*".

Etienne Verrier et Thomas Heams
Enseignants-Chercheurs à AgroParisTech,
Le 12 novembre 2015